



Charte du MADEP-ACE Romand

Nous adhérons à la méthodologie, à la philosophie, à la pédagogie, aux objectifs et aux convictions du Mouvement d'Apostolat des Enfants et Préadolescents – Action Catholique des Enfants (MADEP-ACE).

Objectif fondamental

L'objectif fondamental du MADEP-ACE est l'évangélisation des enfants par les enfants.

Nous permettons aux enfants et aux adolescents de découvrir que par la réflexion, l'action, l'expression de leur vie et de leur foi, ils sont capables, eux-mêmes et avec d'autres d'évoluer et de transformer les milieux de vie.

Les enfants et les adolescents témoignent ainsi de Jésus-Christ présent aujourd'hui.

Mission

- Nous permettons aux enfants et aux adolescents de construire un monde de justice et de paix.
- Nous rejoignons les enfants et les adolescents dans leurs différents milieux de vie et nous leur permettons de devenir acteurs de leur propre transformation.
- Nous favorisons l'apprentissage du vivre ensemble.

Convictions

- Nous croyons que les enfants et les adolescents sont des personnes à part entière et qu'ils ont droit au respect de tous.
- Nous croyons qu'ils sont capables de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs.
- Nous croyons que les enfants et les adolescents sont capables d'accueillir les différences religieuses, culturelles et ethniques comme des richesses.

Engagements

- Nous nous engageons à respecter, à défendre et à promouvoir la Convention des Droits de l'Enfant.
- Nous stimulons la participation des enfants et des adolescents dans tous les domaines d'activités.
- Nous respectons et protégeons l'intégrité personnelle, morale, spirituelle, physique, psychique et sexuelle des enfants, des adolescents et des adultes du Mouvement. Nous n'en tolérons pas la transgression.
- Nous informons les responsables et les instances supérieures de notre mouvement si l'intégrité personnelle d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte est mise en danger.

Adopté par l'assemblée générale du 14 juin 2012, Lausanne